

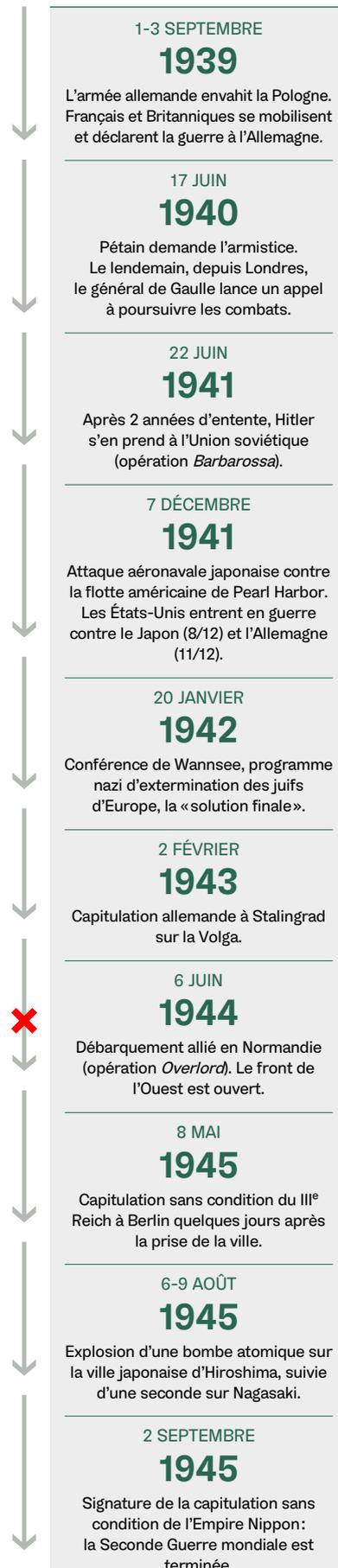
LA LIBÉRATION DE PARIS: LE GÉNÉRAL DE GAULLE DESCEND LES CHAMPS-ÉLYSÉES (25-26 AOÛT 1944)

La Libération de Paris (25-26 août 1944) constitue une étape majeure de la libération de la France. Par-delà ses aspects militaires, l'événement comporte aussi une dimension politique décisive pour le général de Gaulle et le gouvernement provisoire qu'il préside.



Espace consacré à la Libération de Paris, Photo © Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais / Pascal Segrette 06-506977

CHRONOLOGIE



La vidéo en elle-même...

Sur l'une des vidéos et sur l'une des photos présentées dans l'espace consacré à la libération de Paris (salle de Lattre), le général de Gaulle quitte l'Arc de Triomphe et descend les Champs-Élysées à pied (26 août 1944). Dans les *Mémoires de guerre*, l'homme du 18 juin décrit cette journée comme celle de l'unité et de la fierté retrouvées du peuple français : « Ah ! C'est la mer ! Une foule immense est massée de part et d'autre de la chaussée. Peut-être deux millions d'âmes. Les toits aussi sont noirs de monde. A toutes les fenêtres s'entassent des groupes compacts, pêle-mêle avec des drapeaux. Des grappes humaines sont accrochées à des échelles, des mâts, des réverbères. Si loin que porte ma vue, ce n'est qu'une houle vivante, dans le soleil, sous le tricolore. Je vais à pied. Ce n'est pas le jour de passer une revue où brillent les armes et sonnent les fanfares. Il s'agit, aujourd'hui, de rendre à lui-même, par le spectacle de sa joie et l'évidence de sa liberté, un peuple qui fut, hier, écrasé par la défaite et dispersé par la servitude. [...] Il se passe, en ce moment, un de ces miracles de la conscience nationale, un de ces gestes de la France, qui parfois, au long des siècles, viennent illuminer notre Histoire ».

La vidéo nous raconte...

Le 19 août 1944, à l'approche des armées alliées, une insurrection est déclenchée à Paris par le chef des FFI d'Ile-de-France, le colonel Rol-Tanguy. Cette insurrection, doublée de grèves dans les transports publics et dans la fonction publique, permet à la Résistance d'occuper les principaux lieux de pouvoirs de la capitale, dont les ministères. Afin de venir en aide aux insurgés, l'état-major américain, qui avait initialement prévu de contourner la ville, consent, à la demande insistante du général de Gaulle, à détacher en urgence la 2^e Division blindée du général Leclerc soutenue par la 4^e Division américaine. Le 25 août 1944, le général Leclerc et ses chars entrent les premiers dans Paris par la porte d'Orléans. Les combats ont lieu autour de plusieurs bâtiments où les Allemands se sont retranchés. C'est dans le principal d'entre eux, la gare Montparnasse, que le gouverneur allemand de la capitale, le général von Choltiz (qui a refusé d'appliquer l'ordre d'Hitler de détruire les monuments parisiens), signe la capitulation de ses troupes. En fin d'après-midi, de Gaulle rejoint lui-même la gare Montparnasse et, soucieux de faire en sorte que son pouvoir politique soit considéré comme le seul légitime, reproche à Leclerc d'avoir accepté de signer l'acte de capitulation avec le chef des insurgés, le communiste Rol-Tanguy. L'itinéraire suivi ensuite par le général de Gaulle dans la capitale est à la fois surprenant et très significatif de la priorité accordée par ce dernier à l'État sur l'insurrection : alors que les principaux chefs de la Résistance parisienne et nationale l'attendent à l'Hôtel de Ville, il se rend au ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique, dans le bureau qu'il occupait en juin 1940 en tant que sous-secrétaire d'État à la Défense nationale dans le gouvernement de Paul Reynaud. Le Général entend ainsi démontrer la continuité républicaine et l'illégitimité du gouvernement de Vichy. Après un nouvel arrêt à la Préfec-

ture de Police où il passe en revue les forces de l'ordre, il est reçu à l'Hôtel de Ville où il prononce son célèbre discours sur « Paris ! Paris outragé ! Paris martyrisé ! mais Paris libéré [...] ». En soulignant que Paris a été libéré « par son peuple, avec le concours de l'armée et l'appui de la France tout entière », il fait de la libération de la capitale une réussite purement française. Invité à proclamer la République, de Gaulle refuse car, répond-t-il, « la République n'a jamais cessé d'être. La France Libre, la France Combattante, le Comité français de la Libération nationale, l'ont, tour à tour, incorporée. Vichy fut toujours et demeure nul et non avénu ». Il regagne ensuite la rue Saint-Dominique. Si la journée du 25 marque le rétablissement de la légalité républicaine et de l'autorité de l'État, il manque au nouveau pouvoir la légitimité populaire qui n'a pu, en raison de la guerre et de l'occupation, venir des urnes. C'est chose faite le lendemain 26 août quand, après avoir ranimé la flamme du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, Charles de Gaulle, suivi des membres du gouvernement provisoire et des chefs de la Résistance, effectue une descente des Champs-Élysées sous les acclamations de centaines de milliers de Parisiens. Le choix de la célèbre avenue n'est pas dû au hasard : lieu privilégié des défilés des troupes allemandes pendant l'Occupation, elle doit désormais symboliser la liberté retrouvée du peuple français. Le cortège officiel associe des représentants de l'État (le général de Gaulle, chef du Gouvernement provisoire de la République française, deux ministres : André Le Trocquer et Alexandre Parodi), des officiers généraux (Leclerc, Koenig, de Lattre et Juin) ainsi que plusieurs hauts responsables de la Résistance (notamment Georges Bidault, président du Conseil national de la Résistance dont le fondateur, Jean Moulin, est mort des suites de la torture après son arrestation en 1943). En dépit de l'opposition du commandement américain, les chars victorieux de la 2^e DB sont présents et assurent la protection des personnalités. Cette traversée de la capitale se termine à la cathédrale Notre-Dame où éclate une fusillade rapidement maîtrisée. Imperturbable, l'Homme du 18 juin entre dans la basilique où s'élève un Magnificat (« en fut-il jamais chanté de plus ardent ? » commente-t-il plus tard dans les *Mémoires de guerre*). Pour les autorités françaises, la libération de Paris constitue une véritable réussite. Sur le plan militaire tout d'abord, cette libération est obtenue sans destruction de la capitale, les forces françaises (FFI, 2^e DB) y ont joué un rôle de premier plan. Sur le plan politique ensuite, l'installation physique du gouvernement provisoire et de son chef à Paris entraîne, de fait, la disparition du régime de Vichy (le maréchal Pétain, se trouve alors en Allemagne au château de Sigmaringen). Sur le plan des relations avec les Alliés enfin, l'installation du nouveau pouvoir et la consécration populaire qui l'accompagne écartent définitivement le projet anglo-américain d'administration militaire de la France (l'*AMGOT - Allied Military Government of Occupied Territories* - prévoyait notamment un corps d'officiers américains formés aux fonctions d'administrateurs et une monnaie imprimée aux États-Unis). La reconnaissance officielle du GPRF par les États-Unis n'est cependant effective que le 23 octobre 1944. Les Britanniques et les Soviétiques suivent l'exemple.

Notice

→ **Période**
XX^eme siècle, Europe - période contemporaine de 1914 à nos jours

→ **Mots-clés**
Appel du 18 juin 1940, département contemporain, lieu d'exposition, robe

→ **Localisation**
Département des deux guerres mondiales - Salle De Lattre

Bibliographie

La libération de Paris: 19-26 août 1944, J.-F. MURACIOLLE, Ed. Tallandier, 2013, 304p

L'autre histoire de 1939-1945, G. DOIZY et D. FOUFELLE, Epa Ed., 2019, 348p